

## L'énergie comme levier de développement rural

Aline Brachet, Maceo

La maîtrise de l'énergie, économies d'énergie ou production d'énergie à partir de sources renouvelables sont souvent abordées d'un point de vue environnemental. Plusieurs communes ont choisi d'en faire un axe de développement économique innovant et un outil de dynamisation des territoires.

Le réseau Rurener vient soutenir les démarches des petites communes rurales européennes qui s'engagent à devenir neutres en énergie. Coordonné par Maceo, association d'entreprises et de collectivités pour le développement économique et territorial du Massif Central, ce projet européen est clairement orienté «développement local».

### Créer de la richesse locale

Peyrelevade, 800 habitants en Corrèze, a permis l'installation d'un jeune agriculteur pour alimenter en bois le réseau de chaleur communal. Saint-Jean d'Alcapiès, 250 habitants en Aveyron, a proposé un atelier relais à un artisan chauffagiste, spécialisé dans le solaire. Après appel à candidature, la commune a «sélectionné» un artisan qui s'est installé sur la commune avec une expertise pour les clients de proximité. À Nagypali, en Hongrie (200 habitants), un centre d'expérimentation sur les énergies nouvelles permet d'accueillir des étudiants en stage et le grand public dans une démarche de «tourisme actif». Les exemples sont nombreux et le pari de Rurener est de créer de la richesse localement.

### Leader

Leader+ est un programme européen destiné aux zones rurales qui permet, en France, de soutenir 140 territoires porteurs d'une stratégie de développement organisée. Ces territoires ont mis en place des Groupes d'Action Locale (GAL) dont le fonctionnement est organisé autour de la participation aux décisions d'une majorité de partenaires privés (représentants d'organismes socioprofessionnels, d'associations, d'entreprises).

> En savoir plus  
[www.una-leader.org](http://www.una-leader.org)

### PER

L'appel à projets pour la deuxième génération de pôles d'excellence rurale (PER) vient d'être lancé, avec pour objectif de faire émerger des actions génératrices d'emplois, de valeur ajoutée et de développement local. Les dossiers devront être remis dans les préfectures avant le 20 février 2010, la 1<sup>re</sup> vague de pôles d'excellence rurale sera sélectionnée en juin, avec une 2<sup>e</sup> vague entre août et décembre.

> En savoir plus  
<http://poles-excellence-rurale.diact.gouv.fr>

### De nombreux potentiels

Vente de l'électricité, réduction des coûts de chauffage pour la collectivité comme pour les habitants, valorisation des matériaux naturels locaux pour les besoins des villes voisines, reprise d'une activité lors de la rénovation du patrimoine bâti consommateur d'énergie, image valorisée par la politique communale, mobilisation et partage d'un projet de société pour l'ensemble de la population (dans l'école, la maison de retraite...), attractivité pour les nouveaux actifs dans les secteurs de l'énergie, du tourisme, de l'aménagement des paysages... Les potentiels aussi sont nombreux pour les collectivités en termes de dynamisation de leurs territoires et de liens entre les parties prenantes. Les acteurs privés, distributeurs d'énergie, installateurs jouent aussi un rôle important en communiquant des données permettant l'évaluation de la consommation et de la production au niveau local.

### Un diagnostic et un plan d'action

La méthode proposée par Rurener implique une phase de diagnostic partagé puis l'élaboration d'un plan d'action sur 3 ans à l'échelle de la commune et en interaction avec les territoires sur lesquels elle intervient. Si nombre de projets s'inscrivent dans les capacités financières de la collectivité (sensibilisation, équipements communaux légers...), les études et les investissements lourds arrivent en général très vite.

### Des pistes de financements

Rurener propose aux communes membres un certain nombre de services à chaque étape de l'itinéraire «vers la neutralité énergétique», et notamment des pistes de financement :

- au niveau européen : les programmes Leader (voir encadré) sont consacrés aux zones rurales qui portent une stratégie de développement organisé autour d'un thème fédérateur. La communauté de communes Cévennes et Montagne ardéchoise (2 500 habitants) a par exemple intégré la valorisation énergétique de ses ressources naturelles dans son programme Leader déposé en 2008 ;
- au niveau national, le Fonds chaleur renouvelable est mobilisable par les acteurs publics sous certaines conditions. Plusieurs projets sont en cours dans le Massif Central pour financer l'investissement d'un réseau de chaleur au bois, conditionné à un taux suffisant de

- plaquettes forestières dans les combustibles, ou des installations solaires à condition qu'un suivi énergétique soit réalisé sur la production effective du bâtiment ;
- les Pôles d'excellence rurale (voir encadré) sont une opportunité à saisir en 2010 pour les collectivités : deux appels à projet sont prévus avec des échéances en février et en août prochains.

### Associer public et privé

Cette association public/privé semble être aujourd'hui une clé pour le financement et la pérennité des projets. La commune de Tirano (2 000 habitants) dans les Alpes italiennes a financé son réseau de chaleur au bois avec la participation des habitants, actionnaires de l'entreprise ainsi créée. De nombreux montages sous cette forme sont réalisés en Europe : prêt d'un toit communal pour l'installation de panneaux photovoltaïques financés par «actions solaires» à Swichenwasser en Autriche. En Lozère, Saint Julien de Tournel a lié un partenariat fort avec l'association des Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches, qui rénove peu à peu le village en éco-réhabilitation (matériaux naturels et efficacité énergétique), sous la forme de chantiers écoles. Le coût est donc minime pour la commune, et l'impact en termes d'activité, d'identité et de qualité est immense !

Les possibilités innovantes de financement sont nombreuses pour les collectivités : c'est notamment le thème du prochain événement Rurener à Tirano le 11 mars 2010. Soyez-y les bienvenus !

> En savoir plus  
<http://fr.rurener.eu>



© Roland Bourguen/Maceo